RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
Arrondissement de Châteaulin
Canton de Briec

Saint-Thois

Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le
ID : 029-212902670-20260910-D4720260910-DE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE **SAINT-THOIS**

SEANCE DU 10/09/2026

L'an **deux mil vingt-six**, le **dix septembre à dix-neuf heures trente minutes**, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en salle de Conseil, sous la présidence de **Mme PAUGAM Hélène, Maire**.

Nombre de Membres :		
Présents : **13**	En exercice : **15**	Ont pris part au vote : **15**
Date convocation : **04/09/2026**	Date affichage : **08/09/2026**	Secrétaire Séance : **Paola JACOPIN**

Présents : Hélène PAUGAM, Xavier YANNOU, Anne ROSPARS, Jean-Michel AUTRET, Erwan KERAVAL, Éléonore LE BARS-LE MEUR, Cécile OLLIVIER, Marcel MORVAN, Valérie LE BERRE, Bernard SALIOU, Elisa PEDOUX, Eric BIZOUARN. Philippe KERSULEC,

Absent(s) excusé(s) : Christine LESAUX (Pouvoir à M. Bernard SALIOU), Aurélien LE MOIGNE (Pouvoir à M. Xavier YANNOU)

D-47_2026.09.10 – Délibération sur le devis PIGEON relatif aux travaux de voirie dans la commune

Le Maire expose à l'Assemblée l'état de dégradation de la voirie communale. Afin d'assurer la sécurité des usagers et la pérennité du réseau routier, il est devenu indispensable d'engager des travaux de réfection de chaussée.

À cet effet, la commune a sollicité l'entreprise **PIGEON Bretagne SUD** afin d'établir une proposition financière. Le devis présenté par l'entreprise PIGEON s'élève aux montants suivants :

- Montant Hors Taxes (HT) : 37 412.02 €
- Taux TVA 20% : 7 482.40 €
- Montant Toutes Taxes Comprises (TTC) : 44 894.42 €

Le **Conseil Municipal,** après en avoir délibéré**, décide par Quinze** voix pour**, Zéro** abstention**, et Zéro** voix contre

- **Approuve** le devis présenté par l'entreprise PIGEON pour un montant total de **44 894.42 € TTC**.
- **Autorise** le Maire à signer ledit devis, ainsi que toutes les pièces contractuelles, administratives et financières nécessaires à l'exécution de ces travaux.

Fait à Saint-Thois, le 15/09/2026

Le Maire, Hélène PAUGAM

MAIRIE DE SAINT-THOIS (Finistère)